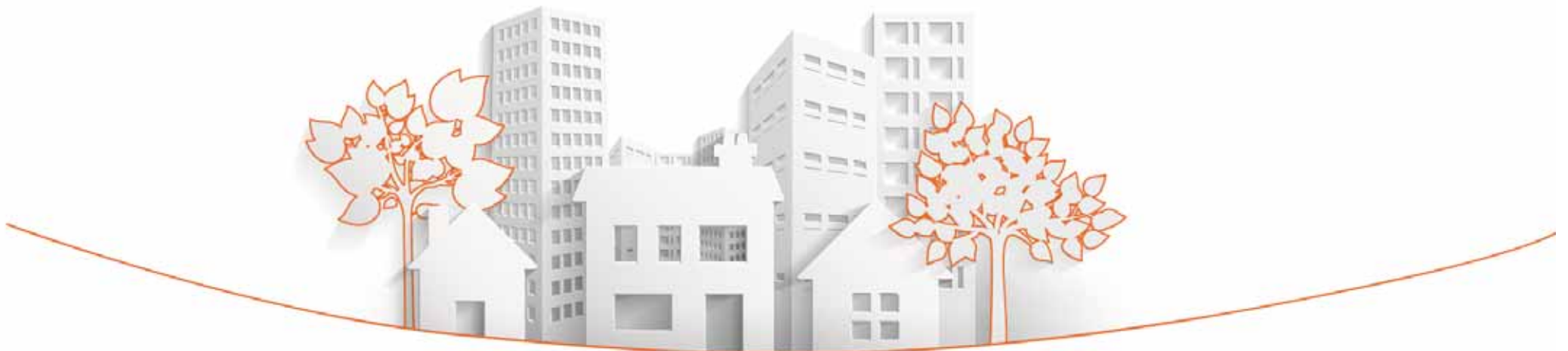


Assemblée Générale
18 septembre 2015



Rapport d'activité



Sommaire

Conseil d'Administration	4
Rapport moral	5
L'équipe	7
JURA HABITAT AU SERVICE DES PARTICULIERS	9
Réaliser des économies d'énergie	13
Adapter un logement à la perte d'autonomie	15
Réhabiliter ou créer un logement locatif	17
Lutter contre l'habitat indigne	19
Gérer les dossiers de prêt	21
Gérer le parc locatif social de Jura Habitat	21
JURA HABITAT AU SERVICE DES COLLECTIVITES	23
Élaborer un document d'urbanisme	25
Proposer des réponses aux besoins de populations spécifiques	27
Mettre en œuvre une OPAH	29
Revitaliser un centre-bourg : OPAH-RU ...	31
Programmation de quartiers et d'équipements	33
Réhabiliter des bâtiments communaux	35
UN PROJET ASSOCIATIF AU SERVICE DES ACTIONS LOCALES	37
Informier, communiquer et sensibiliser :	39
au cœur de nos missions	39
Refonte de la stratégie de communication	41
LA FORCE D'UN NOUVEAU RESEAU : SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT	43
Un peu d'histoire ...	44
... Et beaucoup d'avenir	45



Conseil d'Administration

Membres du bureau

- Présidente : **Hélène PÉLISSARD**,
Conseillère Départementale du Canton de Saint-Amour
- 1er vice-président : **René MOLIN**,
Conseiller Départemental du Canton d'Arbois
- 2ème vice-président : **Jean FRANCHI**,
Conseiller Départemental du Canton de Saint-Amour
- Trésorier : **Jean Louis DELORME**,
Président du Crédit Agricole de Franche-Comté
- Trésorière Adjoint : **Agnès MARTINET - FIDON**,
Directrice de l'ADIL
- Secrétaire : **Jean MEYER**,
Représentant de PROCIVIS
- Secrétaire adjoint : **Gérard GHENO**,
Représentant de la CAF

Membre statutaire

CONSEIL DEPARTEMENTAL représenté par :

- M. Philippe ANTOINE
- M. Franck DAVID
- M. Jean FRANCHI
- M. René MOLIN
- Mme Hélène PÉLISSARD
- Mme Christine RIOTTE
- Mme Natacha BOURGEOIS
- Mme Danielle BRULEBOIS

Membres élus par l'Assemblée Générale

1^{er} TIERS
Renouvelable
en 2020

ADIL

Représentée par M^{me} Agnès MARTINET-FIDON

AMJ

Représentée par M. Jean-Louis MAITRE

CAF

Représentée par M. Gérard GHENO

Chambre de Métiers

Représentée par M. Michel CHAMOUTON

MSA

Représentée par M. Jean-Marie de LAMBERTERIE

PRODESSA

Représentée par M. René MILLET

2^{ème} TIERS
Renouvelable
en 2016

AJENA

Représentée par M. Christophe NOUZE

CAFC

Représenté par M. Jean-Louis DELORME

CAUE

Représenté par M^{me} Florence JUILLARD-FERREUX

Chambre des Notaires

Représentée par M^{tre} Laurent PONTIROLI

Entreprises Habitat

Représenté par M^{me} Floriane DOLE

UDAF

Représentée par M. Hubert GREMAUD

3^{ème} TIERS
Renouvelable
en 2018

ADMR

Représentée par M. Thomas SCRIVE

CAPEB

Représentée par M^{me} Sylvie LOUPIAS

Chambre d'Agriculture

Représentée par M. François LAVRUT

SACI Franche-Comté

Représentée par M. Jean MEYER

CODERPA

Représenté par M. Hubert CEDOT

Rapport moral

“ Dans une période difficile pour les entreprises, nous avons choisi le cadre de ce salon de l'habitat et de l'immobilier pour présenter le **bilan de nos activités** qui, au-delà de leurs dimensions sociale et environnementale, ont également un **impact économique** important pour les entreprises du bâtiment.



Le bilan d'activité 2014 montre combien **Jura Habitat est impliqué au quotidien dans la vie des Jurassiens** :

Sur la période 2011 - 2014, Jura Habitat a accompagné la réhabilitation de 2 550 logements en mobilisant 20 M€ de subventions, qui ont générés 50 M€ de travaux.

Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard. Ils résultent **d'un travail de proximité au quotidien** auprès des ménages et notamment les plus modestes.

C'est aussi **un travail de partenariat** en confiance avec l'ensemble des acteurs, chacun à sa place, dans le sens de l'intérêt général.

Nous avons aussi souhaité **ouvrir un débat sur les perspectives de la rénovation énergétique** à l'aune **de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte**.

Les objectifs fixés dans la loi sont particulièrement ambitieux mais la question des moyens n'est pas réglée.

C'est pourquoi il nous a paru intéressant d'entendre à ce sujet les auteurs du rapport ayant pour thème : **"La rénovation énergétique des maisons individuelles occupées par leur propriétaire"** commandé par le Président du Conseil National de l'Habitat (CNH).

Merci beaucoup à **Monsieur Patrick STOCKER**, rapporteur pour le groupe de travail, pour sa présence et son témoignage qui nous permettra de débattre de ce sujet si important.

Le dernier point que je souhaite aborder dans ce rapport moral a trait à **l'évolution de nos structures fédérales** et de ses impacts au niveau local. En effet, après de nombreuses années de discussions, d'avancées puis de reculs, les deux fédérations nationales : PACT et Habitat & Développement ont enfin décidé de **fusionner pour donner naissance au réseau SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat**.

Elle permet de donner naissance à un **nouveau mouvement associatif**, plus solide et en capacité d'apporter plus de solutions aux personnes qui rencontrent des difficultés pour se maintenir ou pour accéder à un logement compatible avec leurs ressources.

Fort de ses **190 structures**, de ses **3 200 bénévoles**, de ses **2 700 salariés**, le nouveau réseau s'engage à porter sur l'ensemble du territoire national 5 métiers socles.

Dans le Jura, **Jura Habitat** avec ses structures satellites, comme l'Agence Immobilière Sociale, **couvre en grande partie ces métiers**, hormis la production de logements d'insertion pour laquelle le Conseil d'Administration vient de décider d'engager une réflexion.

Cette évolution majeure au plan national aura des **répercussions au niveau local**.

Tout d'abord, avec la question de **notre appellation** et de la nécessaire adaptation de **nos statuts** qu'il conviendra de valider lors d'une prochaine assemblée générale extraordinaire, et ses répercussions en termes de **communication**.

Le projet prévoit également **la création d'unions territoriales** à l'échelle des nouvelles régions, voire sur des périmètres plus élargis. L'objectif est de **mieux structurer le réseau** pour **mieux répondre aux attentes de nos partenaires**.

C'est, je crois, une occasion pour réfléchir à l'évolution de nos structures et surtout à la **montée en expertise de nos équipes**.

L'action et l'innovation, le **développement des partenariats** avec les collectivités, l'Etat et ses services, les institutions sociales et tous nos futurs partenaires **sont les forces motrices face aux défis qui nous engagent**.

Mais attention ! Cette évolution doit s'accompagner d'un **maintien, voire d'un renforcement de notre ancrage territorial**, de cette présence quotidienne au côté des ménages.

En résumé, **proximité et expertise** doivent constituer le cap de notre réflexion pour l'évolution de notre projet.

”

La présidente
Hélène PELISSARD

L'équipe

> Direction



Claude PECLET
Directeur

> Services généraux



Emmanuelle PETIT
Secrétaire comptable



Agnès GIRARDOT
Secrétaire comptable



Heidi PETITHUGUENIN
Comptable

> Jura Habitat - Services aux collectivités



Christophe RUELLAN
*Responsable du service
Urbanisme Réglementaire*



Maï-Lys REGAD
*Chargée d'études
Urbanisme Réglementaire*



Noémie BLANCO
*Chargée d'études
Urbanisme Réglementaire*



Renaud DALMAIS
Architecte Urbaniste



Loïc DEBRAY
Chargé d'opérations



Gautier LACANAL
Chargé d'opérations

> Jura Habitat - Services aux particuliers



Bernard CANTENOT
*Responsable du service
Habitat*



Virginie MICHAUD
Chargée d'opérations



Jean-Pierre GROS
Chargé d'opérations



Guilhem JUGE
Assistant d'opérations



Caroline CARMANTRAND
Conseillère Habitat



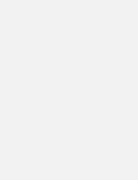
Bruno FABBRIS
*Conseiller Habitat - Agence
de Dole*



Delphine VAVRIL
Conseillère Habitat



Emmanuelle RIGOLOT
Agent social



Rémi DUGRAVOT
Assistant d'opérations

JURA Habitat au service des particuliers

Œuvrer pour que chacun puisse disposer d'un logement adapté et de qualité



L'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO), notre cœur de métier



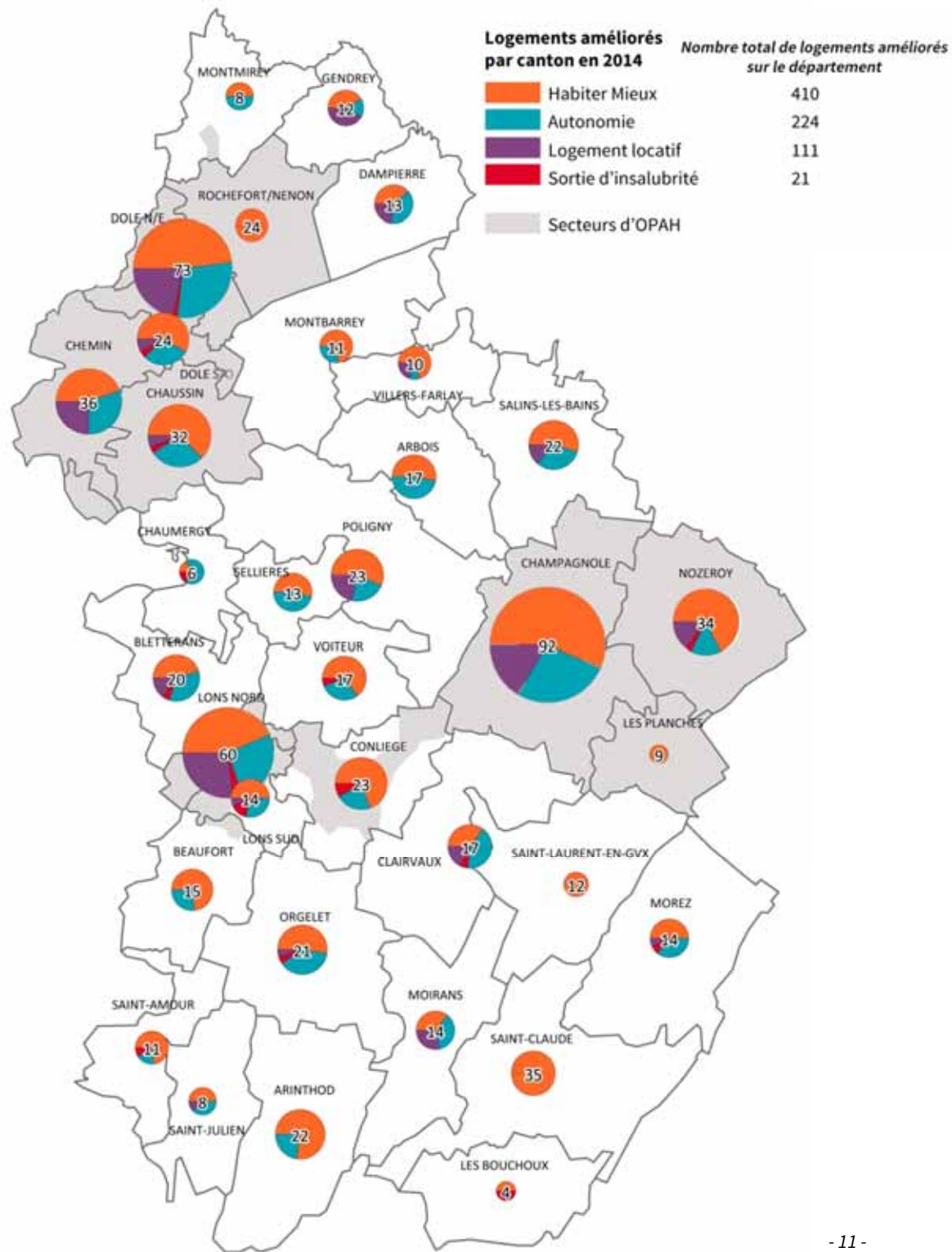
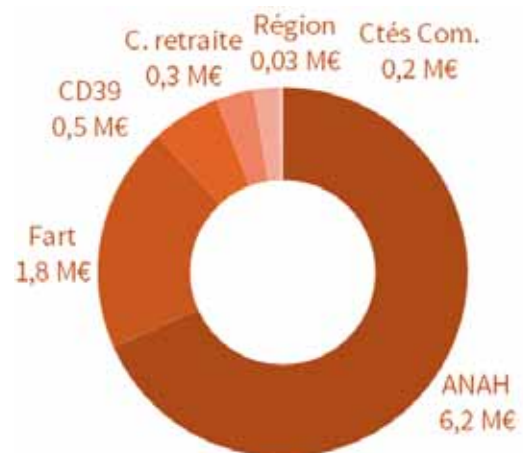
Chiffres clés 2014

766 foyers accompagnés

800 visites-conseil à domicile

18 M€ de travaux générés

9 M€ de subventions mobilisées :



Zoom : Bilan national du programme Habiter Mieux 2011- 2014

Extraits de l'évaluation nationale du Programme « Habiter Mieux » - synthèse de l'enquête auprès des propriétaires occupants Anah janvier 2015

Le profil des bénéficiaires du programme Habiter Mieux

- Un public âgé de 60 ans et plus (50%), résidant en milieu rural (67%)
- Un public composé à part égale de personnes actives et retraitées
- 45% de ménages bénéficiaires vivant sous le seuil de pauvreté

Le comportement des ménages

- 75% des propriétaires déclarent s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes budgétaires, notamment sur les dépenses alimentaires (31%) et de chauffage (16%)

Les conditions de vie avant les travaux

- Les propriétaires sont majoritairement logés dans des maisons individuelles anciennes : 32% des logements des propriétaires a été construit avant 1918
- Des logements insuffisamment isolés et inadaptés
- 60% des bénéficiaires du programme déclarent avoir souffert du froid dans leur logement en hiver avant les travaux.

Les attentes des bénéficiaires du programme Habiter Mieux

- Au-delà de la réduction des dépenses de chauffage, le bénéfice le plus attendu est de disposer d'un logement plus sain (85% des personnes interrogées)

L'accompagnement des propriétaires occupants

- Un accompagnement jugé nécessaire (65% des personnes) et très satisfaisant (59%) par les propriétaires

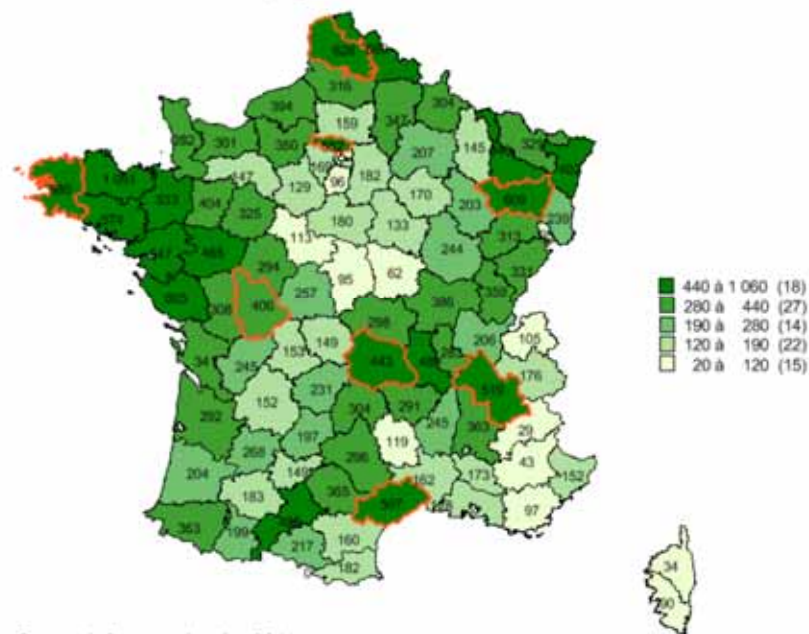
Les effets leviers du programme

- 83% des ménages n'auraient pas réalisé leurs projets sans l'aide du programme

Les impacts du programme

- L'impact des travaux sur le logement : une nette amélioration de l'état général des logements
- Les impacts sanitaires : une amélioration de l'état de santé
- L'impact environnemental : un gain énergétique moyen estimé après travaux de 38% en moyenne

Nombre de logements subventionnés
dans le cadre du programme Habiter Mieux en 2013



Source Infocentre janvier 2014

Réaliser des économies d'énergie

Aujourd'hui, une des principales préoccupations des propriétaires est de réduire sa facture énergétique en engageant des travaux d'économies d'énergie dans leurs logements.

Or, grâce à son implication forte dans les différents programmes nationaux, régionaux et départementaux, JURA Habitat a fait de la maîtrise de l'énergie dans l'habitat l'une de ses priorités d'intervention depuis plusieurs années.

Programme Habiter Mieux



L'objectif du programme est de favoriser des travaux d'économies d'énergie performants chez les propriétaires occupants aux ressources modestes.

Le rôle de JURA Habitat est le suivant : promotion du dispositif, actions de communication, visites-conseils chez les particuliers, évaluations thermiques, simulation des différents programmes de travaux pour optimiser le gain thermique, étude financière, montage des aides, accompagnement jusqu'à la fin des travaux.

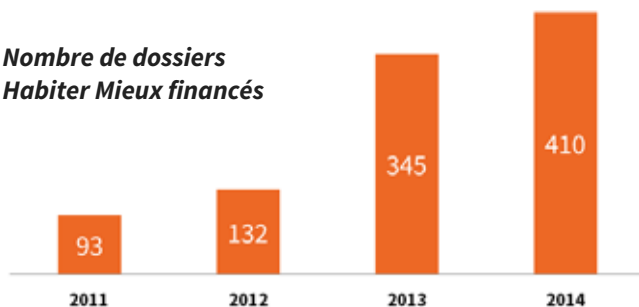


Nos partenaires : État, Conseil Départemental du Jura et agglomérations doloise et lédonienne, délégataires des aides à la pierre, ainsi que plusieurs communautés de communes.

Chiffres clés 2014

- **410 dossiers** Habiter Mieux
- **20 800€** : coût moyen des travaux
- **12 500€ (60%)** : montant moyen des subventions
- **70€ / mois** : montant moyen de la réduction de la facture énergétique

Nombre de dossiers Habiter Mieux financés



Programme EFFILOGIS

Le programme EFFILOGIS porté par le Conseil Régional est destiné à promouvoir des programmes de réhabilitations énergétiques de grandes performances (Bâtiments Basse Consommation).

JURA Habitat participe à sa mise en œuvre en tant que bureau d'études agréé pour accompagner les particuliers et les collectivités dans leurs démarches de réhabilitation des logements au niveau BBC : réalisation des audits (diagnostics thermiques approfondis et préconisations de programmes de travaux), mission d'AMO pour assurer une qualité de réalisation des projets.

Chiffres clés 2014

- **26 audits** Effilogis
- **près de la moitié** de ces propriétaires (12) ont engagés par la suite des programmes de travaux BBC par étapes ou BBC complet

Sensibiliser les publics fragiles

Dans le cadre du programme ÉNERGIE LOGIS ET SLIME* piloté par le Conseil Départemental du Jura, JURA Habitat contribue à l'animation d'ateliers participatifs en partenariat avec l'ADIL sur le thème « Comment bien choisir son logement ? ».

Chiffres clés 2014

- **8 ateliers** animés
- **130 ménages** sensibilisés

*Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie.

Adapter un logement à la perte d'autonomie

Adapter les logements des personnes âgées ou handicapées pour favoriser leur maintien à domicile est un enjeu clé pour accompagner les évolutions socio-démographiques de la société.

Le vieillissement de la population est particulièrement marqué dans un département comme le Jura. Avec son expérience de l'adaptation des logements au vieillissement et aux handicaps, et grâce aux nombreux partenariats noués autour de cette thématique, JURA Habitat contribue à apporter quotidiennement des réponses aux ménages modestes faisant face à ces difficultés.

Favoriser le maintien à domicile

LE DIAGNOSTIC AUTONOMIE

Pour inciter les personnes retraitées à s'engager dans des programmes de travaux d'adaptation de leurs logements, JURA Habitat réalise à la demande des caisses de retraites (Carsat, MSA, CNRACL, SNCF) des diagnostics autonomie pour apporter conseils et aide à la décision.

Une majorité des programmes concerne l'adaptation de la salle de bain avec remplacement de la baignoire par un bac à douche extra-plat, WC surélevé, barres d'appui ...

DES MISSIONS D'AMO

JURA Habitat réalise des missions d'AMO (Assistance à la Maîtrise d'Ouvrages) et mobilise l'ensemble des partenaires techniques et financiers disponibles : subventions de l'Anah, du Conseil général, des caisses de retraites / nouveau prêt départemental.

Adapter le logement aux handicaps : partenariat avec la MDPH

Pour permettre l'adaptation des logements aux différentes situations de handicap rencontrées, JURA Habitat intervient en synergie avec les travailleurs sociaux et ergothérapeutes de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : visites conseils et diagnostics adaptation, mobilisation de l'aide PCH (Prestation de Compensation du Handicap) pour les travaux et les aides techniques nécessaires, en complément de la subvention Anah.

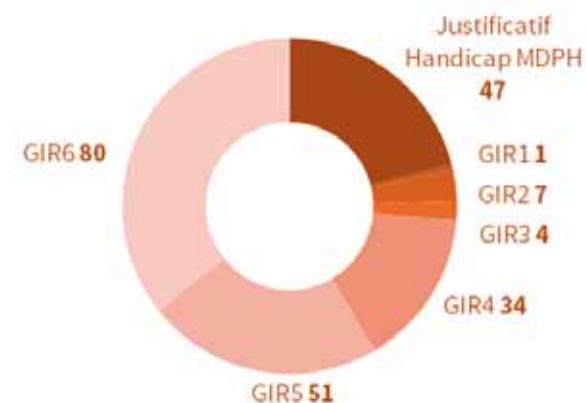
Nos partenaires : ANAH, Conseil Départemental du Jura, MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), CARSAT, MSA, CNRACL/RSI/ONAC/SNCF



Chiffres clés 2014

- **224 dossiers**
(nombre moyen de dossiers déposés pour des travaux d'adaptation : 200/an)
- **7 300€** : coût moyen des travaux
- **4 200€ (60%)** : montant moyen des subventions

Répartition des dossiers selon le degré de dépendance



Réhabiliter ou créer un logement locatif

Depuis le 1er janvier 2011 les priorités de l'Anah ont été recentrées en direction des propriétaires occupants. Pour autant, la production de logements locatifs sociaux dans le parc privé reste un des objectifs de l'Anah et des délégataires des aides à la pierre.

En revanche, seuls sont éligibles les logements dégradés occupés ou vacants et prioritairement dans les secteurs en OPAH et dans les bourgs centres.

Un assouplissement des règles est intervenu en 2013 pour permettre de traiter des logements locatifs énergivores sans qu'ils soient pour autant dégradés. Chaque délégataire fixe ses priorités et les modalités d'intervention des aides de l'Anah à travers son Programme d'Actions.

Accompagner les propriétaires bailleurs

JURA Habitat élabore avec le demandeur son projet et l'accompagne dans sa réalisation :

- visite sur place, diagnostic technique du bâtiment,
- définition du programme de travaux, étude de faisabilité.

JURA Habitat l'aide à financer ses travaux :

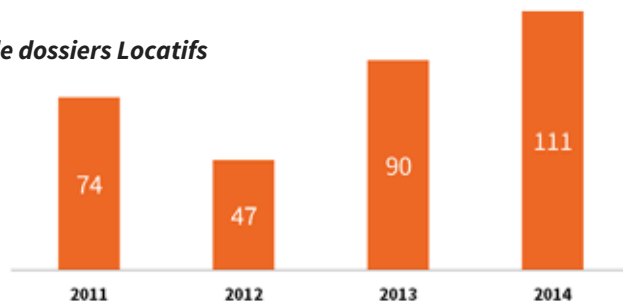
- recherche et estimation des financements : subventions, prêts, ...
- constitution et dépôt du ou des dossier(s),
- suivi du paiement des subventions.

Nous disposons du logiciel MOPI, outil qui permet de prendre en compte toutes les composantes d'une opération immobilière et de déterminer précisément par année : le revenu locatif, les déficits fonciers, ainsi que les économies d'impôts.

Chiffres clés 2014

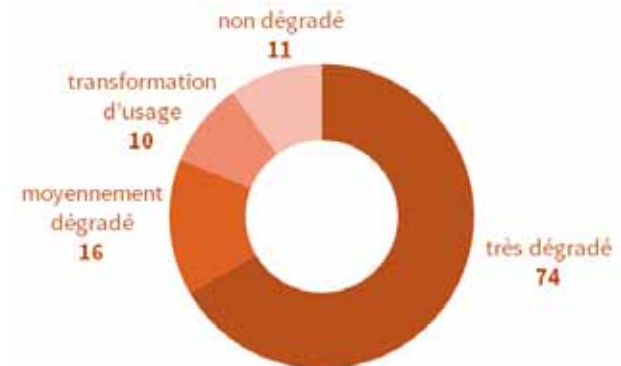
- Une année 2014 exceptionnelle avec **111 logements locatifs** réhabilités ou créés dont **96** remis sur le marché (vacants ou créés) !

Nombre de dossiers Locatifs



- **111 logements locatifs**
= 57% des logements locatifs subventionnés en Franche-Comté en 2014 (196)
= **52% des crédits Anah-locatifs régionaux**
- la totalité en **loyers maîtrisés** : 101 loyers conventionnés et 10 loyers conventionnés très social.

Typologie des logements avant travaux



- des projets subventionnés dans **37 communes du Jura** :
 - chefs-lieux des nouveaux cantons : 9 chefs-lieux sur 17 ont des projets pour 58 locatifs, soit la moitié de la production de l'année
 - bourgs centres
 - communes en OPAH
- 2/3 sont de **grands logements** (T3 et plus) destinés à des familles le tiers restant (des T1 ou T2) se situe dans les villes, comme par exemple à Dole où la production de logements de petite taille est une des priorités de l'OPAH en cours
- **2,03M€** de subventions mobilisées :



Lutter contre l'habitat indigne

Les propriétaires occupants âgés les plus touchés

La lutte contre l'habitat indigne a toujours figuré dans les priorités de l'Anah avec des objectifs ambitieux et des moyens affectés. Dans le Jura le phénomène touche surtout des propriétaires occupants âgés et de manière plus à la marge des logements locatifs davantage concernés par la situation d'indécence.

Il n'est pas rare que de tels projets mobilisent les techniciens dédiés de JURA Habitat pendant plusieurs années ... Les propriétaires passant souvent de phases très volontaristes à des périodes où ils ne veulent « plus rien entendre ».

Chiffres clés 2014

Une **vingtaine de projets** de Propriétaires Occupants classés en « sortie d'insalubrité » en 2014 :

- **17** projets concernent des logements occupés par des **propriétaires en grande précarité**
- **4** projets concernent des **logements vacants** très dégradés pour en faire des résidences principales
- **45K€** : montant moyen des travaux
- **24K€** : montant moyen des subventions

Résorber aussi les situations d'habitat indécents

Au sein du dispositif départemental de lutte contre l'habitat indigne et indécents, piloté par l'Adil, JURA Habitat réalise depuis plusieurs années, des missions de diagnostic et de médiation à la demande des partenaires de ce dispositif (CAF, MSA, Conseil Départemental).

Ces interventions concernent essentiellement des logements locatifs, dont les locataires ont saisi la commission attachée à ce dispositif via une grille d'auto-évaluation de la décence de leur logement.

Chiffres clés 2014

- **20 diagnostics** réalisés
- **15 médiations** réalisées
- **50%** d'entre elles aboutissement à la réalisation de travaux de sortie d'indécence

Perspectives

Renouvellement de l'agrément ingénierie sociale, financière et technique

Le Conseil d'Administration de JURA Habitat a délibéré favorablement le 28 août 2015 pour solliciter le renouvellement de l'agrément "ingénierie sociale, financière et technique". Le bilan des actions conduites sur la période 2011 - 2014 fait apparaître des résultats très positifs avec 2 550 logements améliorés pour lesquels les propriétaires ont bénéficié d'un accompagnement de JURA Habitat, dont 2 228 propriétaires occupants et 322 logements locatifs privés conventionnés. Ces actions ont bien entendu un impact social très important, mais aussi un impact économique lié aux travaux induits puisqu'ils ont atteint près de 50 M€ sur la période 2011 - 2014.

Un niveau de consommation de crédits Anah qui sera probablement difficile de maintenir dans les années à venir

Face à une diminution des enveloppes, une priorisation des aides s'est faite dès cette année 2015 par les délégataires. La poursuite du financement du programme Habiter Mieux reste une question fondamentale.

Gérer les dossiers de prêt

Depuis la fusion des organismes, et notamment avec le CODAL, Jura Habitat assure la gestion des prêts habitat octroyés par le Conseil Général aux accédants à la propriété. L'émission des prêts s'est arrêtée en 2006.

Au 31.12.2014, il reste **426 dossiers de prêt** en cours de remboursement. (montants remboursés en 2014 : 207 137,77€ ; solde : 199 507,88€)

Parallèlement, des prêts avaient également été octroyés à des accédants en difficulté pour éviter la vente de leur patrimoine. Il s'agissait de restructurer des dettes pour les adapter aux capacités financières des ménages.

Au 31.12.2014, tous les prêts ont été soldés.

Par ailleurs, JURA Habitat apporte son concours dans le cadre de ses missions d'AMO d'accompagnement des propriétaires, notamment modestes, pour financer le solde des financements, à travers différents outils :

Poursuite du partenariat avec Procivis

- **16 dossiers Procivis** pour une enveloppe de 164 715€ (totalement consommée)

Mise en œuvre du prêt social départemental avec le Conseil Départemental

- **3 dossiers Prêt Départemental accordés en 2014 pour un total de 14 010€**

Perspectives

▪ En 2015, la CARSAT met en place un prêt à taux 0% (montant maximum de 5000€) à destination des ménages retraités qui réalisent des travaux favorisant le maintien à domicile. Ce prêt vient compléter les aides de l'Anah et de la CARSAT pour ceux qui le souhaitent. Ces prêts sont gérés par PROCIVIS.

▪ Afin de trouver des solutions pour le reste à charge aux ménages les plus modestes, le ministère lance une expérimentation, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et des Consignations et différents banques commerciales.

Gérer le parc locatif social de Jura Habitat

JURA Habitat détenait, jusqu'au 1^{er} janvier 2011, un agrément "Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion" (loi Besson 1990). Ce dispositif permet au monde associatif de développer une offre de logements d'insertion et d'hébergements dans le cadre d'opérations d'acquisition-réhabilitation, de baux emphytéotiques ou de baux à réhabilitation. C'est dans ce cadre que JURA Habitat a développé une offre de logements sociaux.

Perspectives

Un renouvellement de l'agrément de maîtrise d'ouvrage d'insertion

La loi Molle du 15 mars 2009 a procédé à une refonte globale des agréments au plan national entraînant leur caducité au 1^{er} janvier 2011. Celui relatif à la "Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion" relève désormais directement du Ministère du Logement après avis du Comité Régional de l'Habitat.

JURA Habitat n'a pas sollicité le renouvellement de son agrément compte tenu des réflexions engagées au niveau fédéral sur l'opportunité de créer une structure nationale de portage immobilier. Cette hypothèse semble aujourd'hui peu probable.

Le Conseil d'Administration souhaite donc réfléchir de nouveau à cette hypothèse compte tenu des demandes qui lui sont adressées régulièrement par les collectivités locales

Situation du parc locatif

Au 31 décembre 2014, le parc de JURA Habitat représente **32 logements locatifs** répartis sur **7 sites**, avec une majorité de grands logements ; dans le cadre de baux à réhabilitation ou emphytéotiques.

En 2014, avec la création de l'Agence Immobilière Sociale **SIRES Jura**, la gestion de ces logements lui a été confiée.

Chiffres clés 2014

- **Taux de vacance de 3%** : cela a concerné 4 logements auquel il faut ajouter la vacance technique pour un logement suite à des dégradations.
- **Impayés** : taux d'impayés de **1,24 %** (loyers + charges). Le risque est particulièrement bien maîtrisé grâce à un suivi personnalisé de chaque famille.
- 50% du parc en classe énergétique B ou C
- 60% des familles bénéficient d'une aide au logement.

JURA Habitat au service des collectivités

Pour faire à coté de villes durablement habitables, des campagnes durablement habitées



Élaborer un document d'urbanisme

Depuis plus de 10 ans, JURA Habitat développe son pôle urbanisme réglementaire et accompagne les élus du Jura et des départements voisins dans la réalisation de leur **Plan Local d'Urbanisme** (Intercommunal ou non) et leur **Carte Communale**.

Notre méthode

Avec une méthode basée sur la **proximité** et la **disponibilité**, JURA Habitat met en place des outils de travail, de participation et de concertation adaptés à chaque territoire.

JURA Habitat mobilise par ailleurs les compétences de ses partenaires réguliers :

- Le **bureau d'études Sciences Environnement** de Besançon,
- La **SCP Coppi-Grillon-Brocard-Gire** qui apporte son assistance juridique.

Chiffres clés 2014

- **37 affaires en cours** : 25 PLU + 9 cartes communales + 3 autres
- **39 réponses à appel d'offre** : 24 dans le Doubs + 15 dans le Jura
- **20 nouveaux dossiers** engagés en 2014

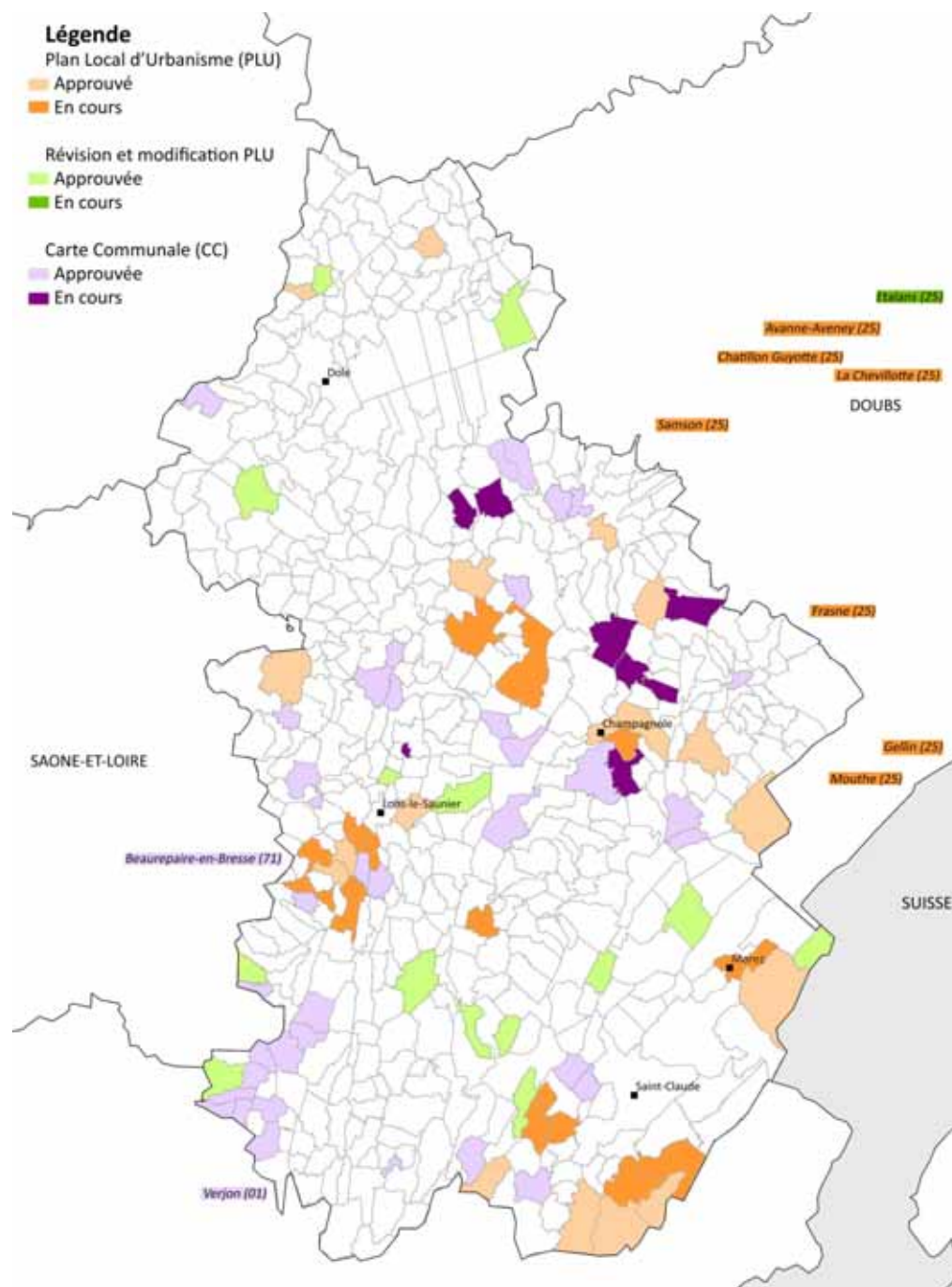
Perspectives

La loi prévoit le transfert de la compétence documents d'urbanisme aux communautés de communes en mars 2017 (sauf opposition d'une minorité de blocage).

Le PLU Intercommunal va se généraliser dans les années qui suivront. Certaines collectivités anticipent déjà cette échéance.

L'adoption définitive de la loi Notre permet de clarifier l'évolution à venir des périmètres des communautés de communes et redonne de la lisibilité aux évolutions à venir de l'activité urbanisme réglementaire.

Le service va continuer à s'engager dans cette transformation profonde de l'activité que constitue le passage au PLU intercommunal, notamment en développant le partenariat avec d'autres bureaux d'études.



Proposer des réponses aux besoins de populations spécifiques

Dans un contexte d'évolution démographique (vieillesse de la population, desserrement des ménages...) JURA Habitat accompagne les collectivités pour la mise en place de politiques « habitat » globales et cohérentes. Il s'agit de proposer une offre en logements, un cadre de vie et des actions locales répondant aux besoins et aux moyens des populations (familles, personnes âgées, jeunes).

Vieillesse et accompagnement des séniors

JURA Habitat propose un accompagnement basé sur une approche nouvelle des besoins des populations spécifiques :

- une approche « humaine » qui prend en compte la personne dans sa globalité et met au cœur le lien social et l'amélioration de la qualité de vie,
- une approche territoriale, mise en œuvre à l'échelle des « bassins de vie »,
- une approche stratégique et prospective qui conduit à considérer les besoins spécifiques comme des enjeux de développement territorial,
- une approche transversale et partenariale permettant le croisement des nombreux domaines et acteurs des politiques locales concernés.

Etudes 2014 et en cours

- Etude de **programmation urbaine « Bien vieillir »** à Saint-Aubin
- Etude pour le développement d'une **offre nouvelle de logements adaptés** pour les séniors sur la Communauté de Communes Jura Sud
- Etude de définition d'un **poste d'« animateur Vie Sociale »** pour une animation territoriale séniors et résidence des aînés du Pays de Saint-Amour
- Etude de programmation **« habitat et services séniors »** sur l'îlot des Tanneurs-Edilys à Lons-le-Saunier

Hébergement des apprenants, des salariés en mobilité, ...

Etudes 2014 et en cours

- Etude de programmation de **logements apprenants** Lycée de Morez + GRETA



Perspectives

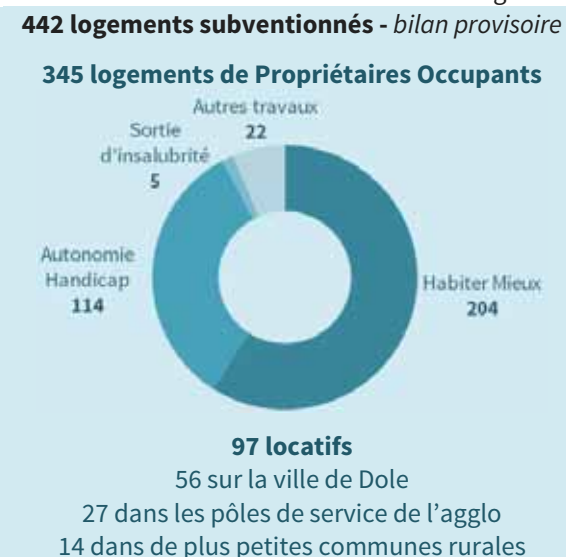
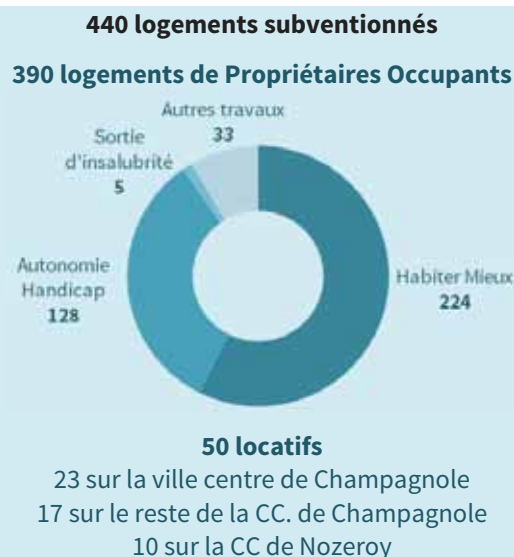
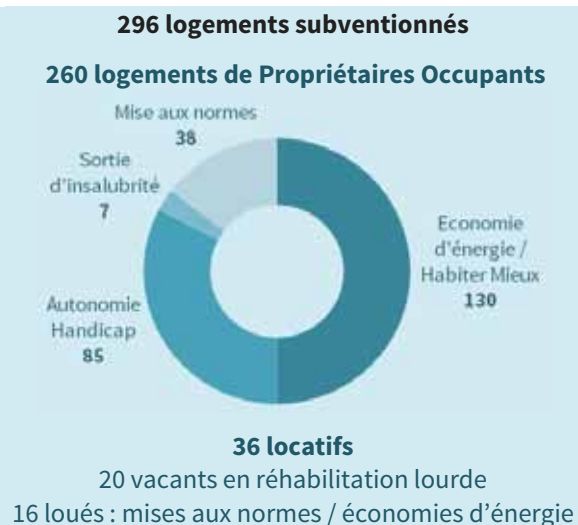
Une évaluation des projets d'habitat séniors

Des réflexions sont en cours avec les services du Conseil Départemental du Jura pour conduire une évaluation des différents projets d'habitat séniors réalisés sur le département afin de mieux mesurer l'adéquation entre l'offre et la demande.

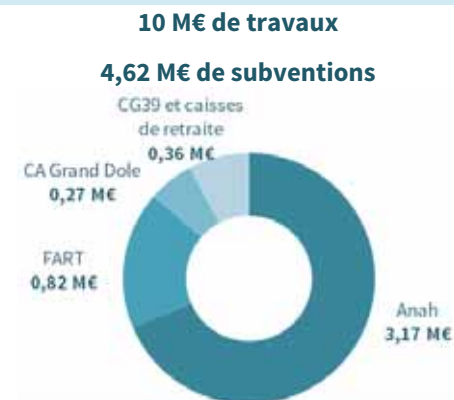
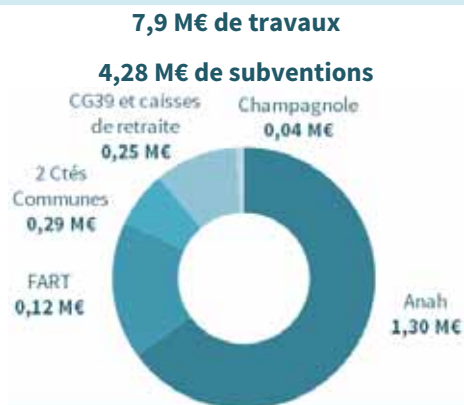
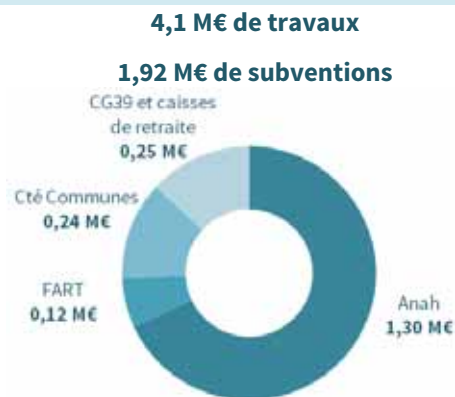
Zoom : bilan des 3 OPAH achevées en 2014 / 2015

Territoire	CC Plaine Jurassienne 5 ans d'animation	CC Champagnole & CC Plateau de Nozeroy 3 ans 1/2 d'animation (prolongation 1 an demandée)	CC Grand Dole 3 ans 1/2 d'animation
Population (2012)	9 303 habitants	22 050 habitants	52 184 habitants
Thèmes prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> ▷ Priorité à l'amélioration des conditions de vie des Propriétaires Occupants (PO) : lutte contre l'insalubrité, économies d'énergie, maintien à domicile ▷ Développement de l'offre locative adaptée au territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▷ Conforter le pôle urbain de Champagnole et l'armature du pays autour de ses bourgs-centres par la diversification de l'offre locative ▷ Améliorer les conditions de vie des ménages les plus modestes sur tout le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▷ Favoriser l'accès à des logements de qualité à des prix abordables pour toutes les personnes travaillant sur le territoire de l'agglomération ▷ Veiller à un bon équilibre dans l'offre locative ville-centre / pôles de services / secteur plus rural ▷ Poursuivre l'appui aux ménages les plus modestes de l'agglomération pour leur maintien à domicile et leurs travaux d'économie d'énergie

Logements subventionnés



Montant des travaux et des subventions



Mettre en œuvre une OPAH

Les OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) ont toujours constituées un cœur de métier pour JURA Habitat. Depuis la 1ère OPAH jurassienne en 1980, nous en avons animé 40 ! On peut ainsi parler d'une réelle « culture jurassienne des OPAH » qui agit comme un levier pour la revitalisation des territoires concernés.

En effet les opérations engagées ces dernières années sont devenues un outil important au service du développement territorial, permettant de répondre à de nombreux enjeux :

- Accueil et maintien de la population et réponse à des besoins sociaux,
- Soutien aux activités économiques et aux services,
- Lutte contre l'étalement urbain par un recyclage du foncier existant.

JURA Habitat accompagne les maîtres d'ouvrage dans la définition de leur stratégie d'intervention, en cohérence avec les priorités de l'Anah, puis dans sa mise en œuvre.

Une méthodologie renouvelée, adaptée à chaque territoire

L'ETUDE PRE-OPERATIONNELLE (6 A 8 MOIS)

JURA Habitat travaille avec les collectivités à la définition de leurs **priorités** et à l'élaboration des **maquettes financières** pour la phase d'animation de leur OPAH :

- Analyse des besoins et potentiels,
- Mobilisation des acteurs du territoire,
- Définition des axes prioritaires d'intervention,
- Programmation de la phase d'animation et conclusion des partenariats opérationnels.

LE SUIVI-ANIMATION (3 A 5 ANS)

Au-delà des subventions apportées, le succès des OPAH est largement lié au travail de **communication** et d'**animation** :

- Information ciblée des propriétaires et recensement des projets de travaux,
- Visites-conseils, études de faisabilité gratuites, accompagnement technique, financier et administratif.
- Visites de chantiers, articles de presse, information communale, communication auprès des professionnels de l'immobilier, ...
- Relances commune par commune sur les cibles prioritaires avec l'appui d'élus référents,
- Animation du comité de pilotage réunissant élus, financeurs et partenaires : suivi des objectifs et de la consommation des crédits ; proposition de réajustements le cas échéant.



Pour accompagner la dynamique des OPAH, nous pouvons également mettre en place et animer des **opérations façades**.

OPAH dites « classiques » en cours

4 OPAH étaient en cours en 2014 :

- Plaine Jurassienne : 5ème et dernière année (achevée en juillet 2014)
- Champagnole-Nozeroy (achevée en juin 2015)
- Grand Dole (achevée en juillet 2015)
- Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA)

Perspectives

Ces OPAH s'orientent davantage à présent vers des OPAH de Renouveau Urbain. Le volet « Renouveau Urbain » nécessite alors la mise en place d'interventions spécifiques : réflexions à l'échelle d'îlots, analyse des déplacements et des espaces publics, ...

Revitaliser un centre-bourg : OPAH-RU ...

La problématique du renouvellement urbain est de plus en plus abordée débattue et programmée par les collectivités locales, quelle que soit leur taille. Les enjeux de conforter les tissus urbains existants et notamment les centres sont multiples :

- limitation de la consommation d'espace,
- soutien et dynamisation de l'activité commerciale,
- maintien de la population par une réponse appropriée à leurs aspirations nouvelles.

La mise en place d'OPAH-RU permet d'aborder plus efficacement ces problématiques.

Les OPAH-RU en cours

Deux OPAH-RU étaient en cours en 2014 :

- en phase animation : **Lons-le-Saunier** avec une **stratégie de reconstruction de la Ville sur la Ville** grâce à la reconquête des cœurs d'îlot pour proposer un habitat attractif et adapté
- en phase étude : **Dole** avec une stratégie de **revitalisation du cœur de ville** : déplacements, espaces publics, habitat

Lons-Saunier : réhabilitation d'un ancien hôtel insalubre en 6 logements sociaux BBC



Avant



Après

Une stratégie d'alliance pour mieux répondre aux attentes des collectivités locales

Nos co-traitants :

- pour l'OPAH-RU de Dole : Au-delà du Fleuve
- pour l'OPAH-RU de Salins-les-Bains : SOCAD, Reichardt & Ferreux Architectes et Territoires Landscape Architects.

Zoom : AMI Salins-les-Bains

JURA Habitat a été retenu, avec 3 co-traitants, pour l'opération de **revitalisation du centre-bourg et de développement du territoire de Salins-les-Bains**

Cette opération vaut OPAH-RU et intervient dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) *Revitalisation des Bourgs-Centres* lancé par l'Etat en 2014 pour lequel la ville de Salins-les-Bains a été sélectionnée.

L'évolution du cœur de ville de Salins-les-Bains est soumise à des problématiques complexes et multiples qui tiennent à la fois d'enjeux relatifs à la qualité de l'habitat et à la mixité des populations, à la vitalité commerciale et à l'offre d'équipements, à la mobilité, à la mise en valeur du patrimoine et à la qualité des espaces publics urbains...

Ces enjeux multiples doivent cependant s'appréhender sur la base d'une question commune : **comment donner, ou redonner, le désir de ville, le désir d'habiter, de profiter, de se promener, de commercer dans un centre urbain, historique et patrimonial ?**



Perspectives

Des outils et des moyens à conforter pour réussir ces opérations

- L'extension géographique du champ d'intervention de l'EPF du Doubs apparaît comme une opportunité pour mettre en place des politiques foncières adaptées aux besoins.
- Le fléchage des crédits de l'Anah sur les opérations de restructuration du parc vacant et dégradé à des fins locatives devra être renforcé.
- Le décloisonnement des procédures et la mobilisation d'autres sources de financement seront indispensables pour réussir ces projets (fonds européens, crédits des collectivités locales, fonds privés, ...)

Programmation de quartiers et d'équipements

Étape méconnue mais prédominante pour la réussite d'un projet, la programmation est un formidable outil de maîtrise des dépenses publiques. Que ce soit pour un groupe scolaire, une maison de santé, un commerce, un quartier, JURA Habitat met en place une méthode adaptée visant à :

- analyser le fonctionnement des équipements existants et les besoins en concertation avec les usagers
- définir un programme détaillé
- réaliser une prospection foncière et des esquisses d'aménagement
- estimer le coût de l'opération et réaliser une analyse financière.

Études en cours

- Perrigny : aménagement du site de l'ancienne scierie (logements / activités / services (santé) / commerces)

Zoom : Aménagement d'un quartier de logements accessibles pour « Bien Vieillir » à Saint-Aubin

Enjeux

Sur l'aile ouest du Grand Dole, Saint Aubin sait maintenir son rôle de pôle de proximité en organisant dans son cœur de village tous les équipements et services à la population. Soucieux de favoriser le maintien à domicile des seniors, les élus ont souhaité améliorer le cadre de vie pour ces populations : logements adaptés, accessibilité des commerces des services de soins et des équipements, lien social...

Objectifs

Organiser un quartier convivial de logements accessibles, au sein d'une réserve foncière stratégique en vis-à-vis de la mairie, des écoles et de l'église.

Méthode

Cette étude traite de manière globale et cohérente les trois thématiques **sociales**, **patrimoniales** et **foncières** :

- reformuler les attentes actuelles de la population, notamment des seniors, par un travail de concertation et d'audit des besoins (professionnels de la santé, services sociaux, associations locales, Grand Dole...).
- analyser l'ensemble du patrimoine bâti inclus dans la maîtrise foncière communale, pour avoir une vision juste du potentiel et des contraintes du site.
- proposer des scénarii d'organisation et d'aménagement du cœur d'îlot et aboutir à un programme de travaux.

Zoom : Développement des équipements et services à Cornod

Enjeux

Le village de Cornod, lové au cœur d'un vallon verdoyant, souffre d'un isolement qui pénalise l'économie et les services locaux. D'abord soucieux de l'accessibilité des équipements publics, les élus ont finalement imaginé un modèle original de développement local basé sur le tourisme vert autour du château de Cornod.

Objectifs

L'étude a pour objet de réfléchir à toutes les thématiques de développement des services et équipements pour la population locale et pour les visiteurs : l'accessibilité de la mairie, la reconversion d'une friche artisanale, l'implantation d'un multiservice bar-restaurant-épicerie, la création de gîtes touristiques, la valorisation touristique du château, les chemins de randonnées...

Méthode

Cette étude propose un programme cohérent d'aménagements, répondant aux besoins de la population et permettant d'organiser les diverses phases de travaux.

- Mettre en perspective les objectifs des élus au regard des attentes de la population par un travail de **concertation et d'audit des besoins** pour aboutir à un programme d'équipements.
- Concerner les partenaires locaux (CC Petite Montagne, Office du tourisme du pays des lacs, CDT, CCI) pour ajuster et valider ce programme.
- Analyser l'ensemble du patrimoine bâti inclus dans la maîtrise foncière communale, pour avoir une vision d'ensemble du **potentiel et des contraintes des différents sites**, en coordination avec le STAP.
- En partenariat avec la CCI, évaluer financièrement l'exploitation du multiservice pour valider le **scénario d'aménagement du village** : déplacement de la mairie, création du multiservice, création de gîtes, aménagement de cheminements touristiques thématiques...
- Rédiger les fiches détaillées pour chacun des projets retenus, inscrites dans un planning global cohérent.



Zoom : Les jardins de Coralie, résidence des aînés à Mont-sous-Vaudrey

Maitre d'ouvrage : commune de Mont-sous-Vaudrey

Maîtrise d'œuvre : ARCHI+TECH (Besançon)

Mandataire : SIDEC (Lons-le-Saunier)

Montage financier : JURA Habitat

Détails du projet :

- 10 appartements + salle de convivialité
- Surface de plancher : 1 320 m²
- Coût des travaux : 1 436 254 € HT

Située au cœur du village, le bâtiment commun (salle de convivialité) et les 5 maisons regroupant deux logements chacune sont disposées en L pour créer un parc privé.

Le projet se développe de plain-pied pour toutes les zones accessibles aux résidents, garantissant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

JURA Habitat a réalisé le montage des dossiers financiers du projet :

- PLS, conventionnement des logements
- Financement CARSAT

JURA Habitat a également accompagné la commune à la mise en place des locataires. Les 10 logements ont été loués très rapidement.

Crédits photos : Stephan GIRARD



Réhabiliter des bâtiments communaux

Que ce soit pour adapter des locaux de mairie, améliorer des logements locatifs communaux, aménager des espaces de convivialité ou autres, JURA Habitat accompagne les collectivités dans leur projet.

Réhabilitation de bâtiments communaux

JURA Habitat propose un accompagnement des communes en deux temps :

- La réalisation d'une étude de faisabilité :
 - Scénario d'aménagement,
 - Approche budgétaire,
 - Montage financier prévisionnel.
- Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage :
 - Accompagnement de la commune lors de l'élaboration du projet,
 - Mise en place du financement définitif : subventions, prêts,...
 - Liquidation des aides.

Chiffres clés 2014

- 45 logements, dont 20 BBC, dans 17 communes
- 5 équipements publics (mairie, salle, ...)
- 5,3M€ de travaux

Nos partenaires :délégués des aides à la pierre (Conseil Départemental, Agglomérations), Conseil Régional pour les logements BBC, Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement du logement aidé, CAUE, AJENA.

Certains projets sont conduits en partenariat avec d'autres structures, en particulier le SIDEC (pour les communes de Chisséria, Lemuy, Mont-sous-Vaudrey)

Perspectives

Un an après les élections et les conseils municipaux installés, la demande des collectivités s'est accrue depuis début 2015.

22 communes nous ont sollicitées pour différents projets, principalement pour des projets de logements locatifs.

Communes accompagnées en 2014

Commune	Projet	Etat avancement 2014			Montant travaux
		Faisabilité	Montage	Travaux et/ou mise en service	
Barretaine	Réhabilitation du bâtiment Mairie BBC (1 logement rénové + 1 logement créé + Aménagements Mairie)		X		357 545 €
Beaufort	Réhabilitation d'un bâtiment aux normes BBC comprenant 4 logements locatifs			X	219 182 €
Besain	Réhabilitation de l'ancienne école (4 logements locatifs BBC)		X		378 925 €
Chaumergy	Réhabilitation de 3 logements locatifs	X			
Chisséria	Rénovation du bâtiment Mairie et Aménagement d'1 logement			X	304 920 €
Clairvaux-les-Lacs	Réhabilitation du bâtiment Rue des écoles (maintien crèche + 6 logements)		X		487 052 €
Clairvaux-les-Lacs	Réhabilitation de 2 logements BBC (ONF)			X	233 669 €
Dompierre-sur-Mont	Réhabilitation d'1 logement locatif communal (BBC Rénovation)			X	84 500 €
Le Vaudioux	Création d'un logement et réhabilitation d'un logement communal situé dans le bâtiment Mairie			X	158 796 €
Lemuy	Création de 4 logements locatifs BBC dans l'ancien presbytère			X	563 612 €
Mont-sous-Vaudrey	Création d'une résidence des aînés "Les jardins de Coralie" : 10 logements + salle de convivialité			X	1 436 254 €
Passenans	Aménagement de 4 logements BBC dans le presbytère avec chaufferie granulés et création de locaux en rdc	X			
Pillemoine	Création d'1 logement BBC et réhabilitation de 2 logements			X	177 140 €
Plénise	Mise en accessibilité de la Mairie/Réhabilitation de 2 logements communaux BBC		X		350 398 €
Saffloz	Réhabilitation du logement du presbytère			X	39 622 €
Saint-Maurice-Crillat	Bâtiment Mairie/Salle des fêtes/Logement	X			
Saint-Pierre	Création de 4 logements dans une ancienne colonie			X	400 000 €
Sirod	Création d'1 logement locatif BBC		X		122 000 €

Un projet associatif au service des actions locales



Informier, communiquer et sensibiliser : au cœur de nos missions

Un ancrage territorial fort



L'INFORMATION DISPENSÉE
au siège de LONS LE SAUNIER
et dans l'agence de DOLE
près de 400 ménages reçus en 2014

LES PERMANENCES
DÉCENTRALISÉES
pour être au plus près des ménages
9 par mois
80 permanences tenues sur l'année
375 ménages reçus en 2014

LES VISITES-CONSEILS
800 visites à domicile réalisées



Une présence affirmée lors d'événements

LA PARTICIPATION AUX SALONS et
L'ANIMATION D'ATELIERS & CONFÉRENCES

- **Journées de l'Habitat de Dole**
Janvier 2014
- **Salon de l'Habitat de Lons-le-Saunier**
Septembre 2014



DES RÉUNIONS D'INFORMATION ET DES
ATELIERS DE SENSIBILISATION

- Intervention auprès des ménages ressortissants de différentes caisses de retraite : MSA, FENARA, ONAC
- Interventions dans le cadre des formations de l'INFA en direction des étudiantes auxiliaires de vie
- Animation avec l'ADIL d'ateliers de sensibilisation des ménages dans le cadre du programme ÉNERGIE LOGIS

L'ORGANISATION D'UNE TABLE RONDE « RENOUVELLEMENT URBAIN »

Cette table ronde organisée lors de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2014 a permis d'ouvrir le débat sur la thématique du renouvellement urbain des bourgs-centres. Les intervenants et participants ont salués cette initiative.



Refonte de la stratégie de communication



La chaîne immobilière solidaire

En 2014 a ont été engagées des réflexions sur la stratégie de communication et la mise en place de plusieurs nouveaux outils de communication :

- **Définition de la stratégie de communication globale pour les 3 structures** JURA Habitat + SICA Jura + SIRES Jura
= **chaîne immobilière solidaire**
- Choix de **prestataires** : Nadine Olivier (graphiste) et Logitourisme (agence web)
- Rédaction d'un **rapport d'activité JURA Habitat 2014** véritable support de communication :
 - distribution lors de l'A.G. JURA Habitat du 28 octobre 2014
 - envoi à 20 communautés de communes et 40 bourgs-centres
- Création d'un **nouveau site internet JURA Habitat + SICA Jura + SIRES Jura** JURAHABITAT.FR mise en ligne en juin 2015
- Envoi d'une **1ère newsletter à destination des élus et partenaires** en juillet 2015
 - 48 élus départementaux et régionaux
 - 547 communes
 - 44 communautés de communes et Pays
 - 130 partenaires et 26 administrateurs

Très bon taux d'ouverture (41%) et de clic (8%) en majorité vers le site internet.

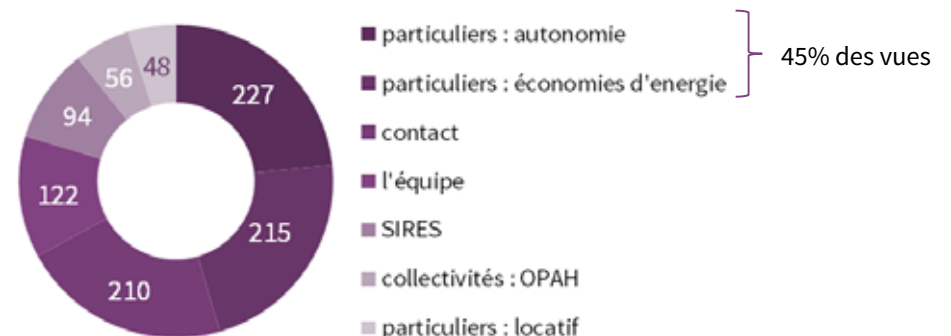
Statistiques de fréquentation du site internet depuis sa mise en ligne en juin 2015

- 1 606 visites
- temps moyen passé sur le site : 02minutes 19secondes

Nombre de sessions



Nombre de vues par page de destination



La force d'un nouveau réseau : SOLIHA Solidaires pour l'habitat

En mai 2015 les deux fédérations PACT et HABITAT & DÉVELOPPEMENT, auxquelles JURA Habitat adhéraït, ont fusionné pour devenir la fédération nationale SOLIHA, Solidaires pour l'habitat.

SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Sylvia Pinel, ministre du Logement, entourée de Xavier de Lannoy et de Christian Nicol, lors de la signature de la fusion



1ER ACTEUR ASSOCIATIF
EN MATIÈRE D'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT



100 000
MÉNAGES ACCOMPAGNÉS DANS
L'ACCÈS OU LE MAINTIEN DANS LE
LOGEMENT



57 000
LOGEMENT AMÉLIORÉS



25 000
LOGEMENTS SOCIAUX PRIVÉS GÉRÉS

197

organismes



2 700

salariés



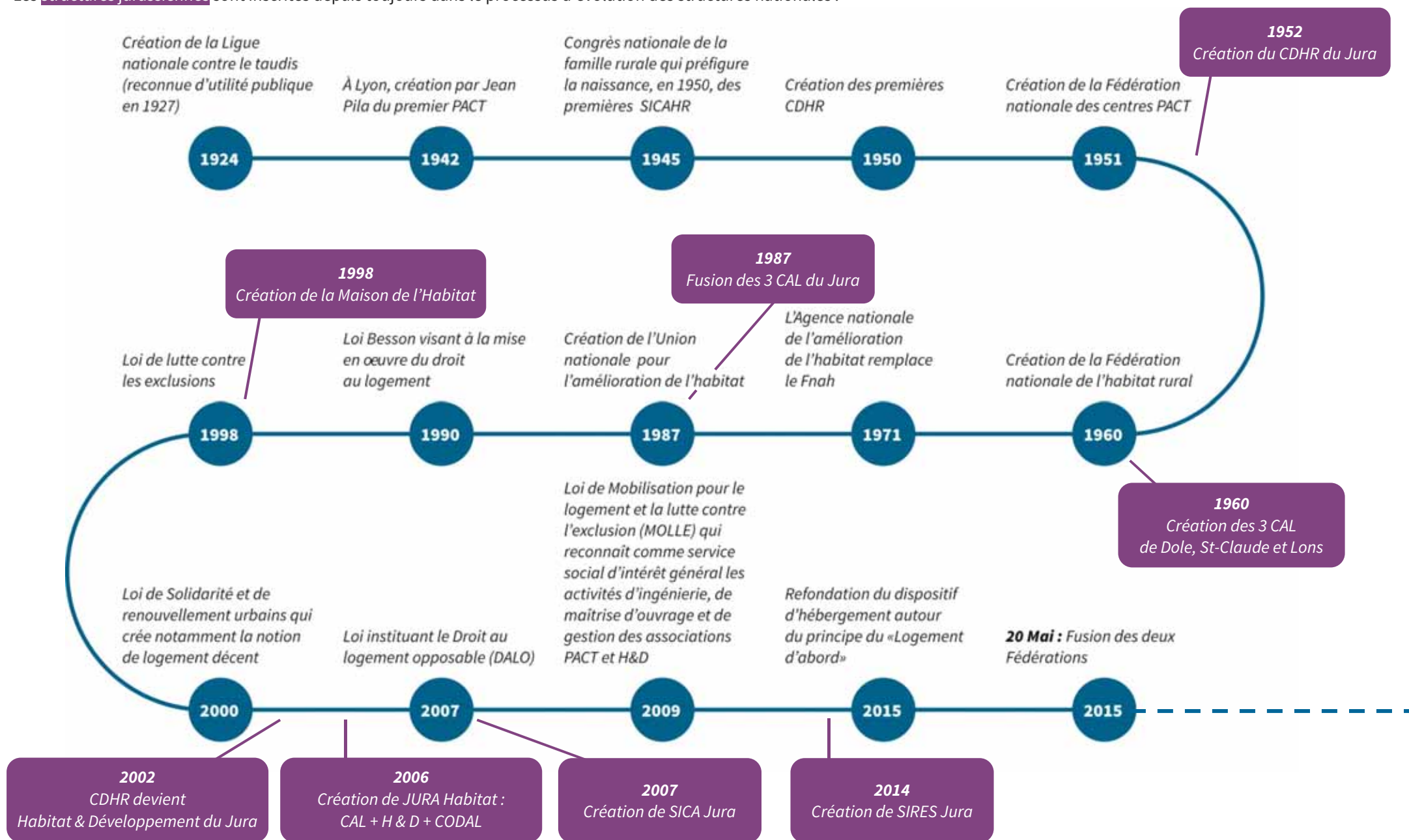
3 200

administrateurs bénévoles



Un peu d'histoire ...

Les structures jurassiennes sont inscrites depuis toujours dans le processus d'évolution des structures nationales :



... Et beaucoup d'avenir

Extraits de la plaquette SOLIHA - mai 2015

NOS VALEURS, TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Notre engagement citoyen au service de l'intérêt général reste et restera la première marque de notre identité. Nous croyons aux vertus d'une société civile et de professionnels de l'habitat mobilisés pour l'inclusion sociale des personnes et la revitalisation des quartiers et des bourgs en difficulté.

Nous sommes ces professionnels et ces bénévoles. Chacun, chacune d'entre nous porte les convictions suivantes :

- Le respect de la dignité humaine et du droit de disposer d'un logement décent pour tous
- La solidarité comme principe d'action
- L'habitant placé au cœur de notre projet
- L'ancrage territorial de notre projet et sa dimension partenariale

LES DÉFIS QUI NOUS ENGAGENT

SOLIHA est présent dans tous les territoires, métropolitains et ultramarins, urbains, périurbains et ruraux, aux côtés de ceux qui veulent :

- Lutter plus efficacement contre la précarité énergétique et l'habitat indigne,
- Adapter les logements au vieillissement et au handicap,
- Promouvoir l'offre locative à vocation sociale,
- Réhabiliter les copropriétés, les bourgs et les quartiers dégradés

LES MÉTIERS

SOLIHA s'engage à déployer 5 métiers socles sur l'ensemble du territoire :

- La réhabilitation accompagnée au service des particuliers
- L'accompagnement des personnes
- La gestion locative sociale
- La production d'habitat d'insertion
- La conduite de projets de territoire

L'ensemble de ces métiers sont mis en œuvre par des structures généralistes :

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

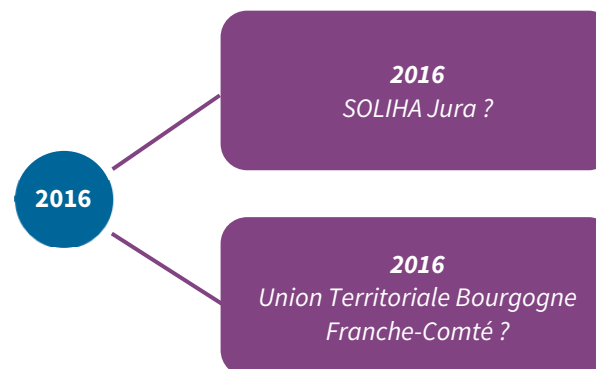
Certains métiers peuvent être mis en œuvre par des structures dédiées :

SOLIHA HABITAT ET TERRITOIRES
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

SOLIHA CONCEPTION MAÎTRISE D'ŒUVRE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

SOLIHA AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

SOLIHA BÂTISSEUR DE LOGEMENT D'INSERTION
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



www.jurahabitat.fr
contact@jurahabitat.fr

JURA Habitat

Maison de l'Habitat

BP 20460

32 Rue Rouget de Lisle – 39007 LONS LE SAUNIER

Tél : 03 84 86 19 10 – Fax : 03 84 86 19 19

